

## LA PAROLE À

DOMINIQUE FAVARIO,  
PRÉSIDENT DE SAVOIE  
MONT-BLANC ANGELS

Savoie Mont-Blanc Angels a tenu son assemblée générale jeudi 12 avril. En dix ans d'existence, elle a accompagné 84 entreprises. Avec 156 adhérents, elle est la plus importante des onze associations d'investisseurs de proximité que compte la région Auvergne-Rhône-Alpes, en investissant entre 1,2 et 1,5 M€ par an.



## « Investir et s'investir auprès des entreprises »

**Anglicismes.** « Je n'aime pas le terme de *business angel* car cela ne veut pas dire grand-chose. Je préfère le terme d'investisseur de proximité. Au Québec, où ils sont encore plus opposés aux anglicismes que nous, ils appellent cela les investisseurs providentiels. J'ai même milité au niveau national pour faire supprimer ce terme, mais je n'ai pas réussi à lutter contre la force des habitudes. »

**Mariage entrepreneurial.** « Il y a deux manières complémentaires de s'investir : tout d'abord mettre une partie de ses fonds propres à disposition du capital des entreprises. On ne parle pas de prêts. Ces investisseurs, coactionnaires, participent à l'aventure entrepreneuriale avec les chefs d'entreprises, pour le meilleur et pour le pire. C'est un mariage de confiance, sans garantie. Mais 30 % de nos adhérents n'investissent pas financièrement : ils accompagnent les chefs d'entreprises, en leur faisant profiter de leurs compétences, de nos réseaux et nos relations. En bref, il s'agit d'investir et de s'investir dans le dynamisme du territoire aux côtés et au sein de l'entreprise. »

**Favoriser les circuits courts.** « Une tendance sociétale d'économie circulaire émerge progressivement aujourd'hui. Par exemple, dans l'agriculture, avec les Amap, les circuits courts sont privilégiés. Notre volonté est de faire que ces circuits courts existent aussi au niveau de la sphère financière. Nous sommes

dans une région où les citoyens ont un pouvoir d'achat. Plutôt qu'un entrepreneur soit obligé de s'endetter pour faire fonctionner son entreprise, que les habitants des deux Savoie acceptent de participer à cette aventure entrepreneuriale ! »

**Colbertisme.** « L'État a considéré que le seul fait de supprimer l'ISF allait permettre, par un effet de ruissellement, l'investissement au capital des entreprises. C'est une vue de l'esprit. A subsisté le Madelin, mais les seuils restent insuffisants. On entend qu'il faut faire de la France une *start-up nation* mais on ne s'en donne pas les moyens. Une start-up a besoin, pour débiter, de 200 000 à 500 000 euros. Cette somme n'est pas intéressante pour les banques. L'instruction des dossiers demande du temps, avec des processus lourds. Ce travail, nous le faisons gratuitement, par le biais de nos adhérents. Ce n'est pas pour rien que tous les fonds d'investissement ne s'intéressent pas aux dossiers inférieurs à un million d'euros. Il faudra du temps pour que les pouvoirs publics s'en rendent compte, mais en attendant, avec la nouvelle loi de finances et les premières conclusions de la future loi Pacte (*plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises, ndlr*), on coupe le robinet et c'est toujours plus difficile de réamorcer la pompe. C'est le risque d'une vision colbertiste des choses : on voit tout de suite gros, on veut des BlaBlaCar et des Airbnb, sans s'intéresser aux petites entreprises. » ●

Propos recueillis par VIRGINIE TRIN



## POUR 2018, LA VOLONTÉ DE SE LANCER DANS LE CAPITAL DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

Au-delà de l'investissement d'amorçage, Savoie Mont-Blanc Angels compte, en 2018, investir aussi dans la reprise d'entreprises : « 21 % des chefs d'entreprise du département

de la Savoie ont plus de 58 ans. Le problème de la poursuite de leur activité va se poser. Il y a aussi le capital développement sur lequel nous sommes peu présents, car

on ne vient pas nous chercher. Les chefs d'entreprises craignent de devoir rendre des comptes à leurs actionnaires. Or, c'est souvent la solitude leur plus grand problème. »